



## APPEL A CANDIDATURE CONSEIL DES SAGES

L'appel à candidatures pour 2021/2026 est lancé afin de créer le 1<sup>er</sup> Conseil de sages de La Ravoire qui sera composé de 29 membres. **La 1<sup>ère</sup> réunion aura lieu le jeudi 25 mars à 13h45.**

Chaque postulant est invité à remplir un bulletin de candidature. Coupon disponible en mairie et sur le site Internet de la commune. A déposer à l'accueil de la mairie ou remplir directement en ligne.

Le conseil des Sages, outil de démocratie locale, a pour mission de mener des réflexions ou promouvoir des actions visant à consolider, créer, recréer des liens entre les habitants, les générations et les cultures.

Le conseil des Sages est constitué pour la durée du mandat municipal.

Le parcours professionnel et/ou personnel de chacun est un atout pour exposer et argumenter des dossiers visant à l'amélioration de la qualité de vie de la population.

Il est composé de 29 membres maximum répondant aux critères suivants :

- être considéré(e) comme senior selon la définition de l'INSEE (55 ans et +) ;
- être sans activité professionnelle à temps plein ;
- résider à La Ravoire depuis au moins 6 mois ;
- ne pas être élu(e) municipal(e) ;
- vouloir s'engager de manière volontaire et à titre individuel.

La motivation, la disponibilité et la volonté d'agir sont des éléments essentiels allant dans le sens de l'intérêt général. **Plus d'informations sur le site Internet de la mairie (« La mairie » -> « Concertation citoyenne » -> « Conseil des Sages »)**

---


### Bulletin d'appel à candidatures Conseil des Sages pour 2021/2026

Date limite de dépôt : le 18 mars 2021.

Nom ----- Prénom -----

Date de naissance -----

Adresse -----

 ----- Portable -----

Mail -----

Je déclare faire acte de candidature pour le Conseil des Sages.

Mes motivations sont les suivantes : -----  
-----  
-----  
-----  
-----

Date :

Signature :